

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Ville de Rosemère**

**Une séance extraordinaire** du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil au centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) et par visioconférence le mardi 7 juin 2022 à 12 h.

**Sont présents** : Paolo Galati, président; Gaëlle Absolonne, directrice générale; Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; et Julie Jasmann, conseillère en communications.

**Sont présents par visioconférence** : Adam Gordon, commissaire-parent et vice-président; Melissa Wall, vice-présidente substitut et commissaire; Karla Abraham Di Francesco, Donna Anber, Anick Brunet, James Di Sano, Olivia Landry et Bob Pellerin, commissaires; et Tara Anderson et Stéphane Henley, commissaires-parents.

**Également présents par visioconférence** : Gaëlle Absolonne, directrice générale; Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Geoffrey Hipps, directeur des Services pédagogiques; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; Nathalie Senecal, directrice par intérim du Service des ressources humaines; Maxeen Jolin, coordonnatrice des communications; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**Absent** : Vincent Cammisano, commissaire.

Le président souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Le président ouvre la séance et obtient confirmation du quorum auprès de la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications.

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications constate le quorum et confirme que toutes les obligations légales pour la présente séance ont été respectées.

**HEURE : 12 h 02**

**1.0 Ouverture de la séance**

**1.1 Reconnaissance du territoire**

*Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kanien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.*

**2.0 Adoption de l'ordre du jour**

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que l'ordre du jour contenu au document n° CC-SWLSB-2022/06/07-CA-001 soit adopté sans modification.

CC-220607-CA-0117

**Adoptée à l'unanimité**

### 3.0 Nomination d'une ou d'un cadre d'école - direction

La directrice par intérim du Service des ressources humaines fait savoir que le candidat retenu a donné une excellente entrevue et a reçu une recommandation unanime du comité de sélection. Il enseigne à l'école secondaire de Joliette depuis presque 20 ans.

Nomination d'une ou d'un cadre d'école

ATTENDU QUE le poste de direction à l'école secondaire de Joliette sera vacant à compter de l'année scolaire 2022-2023;

Direction

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de l'école secondaire de Joliette a été consulté sur les critères de sélection de la direction d'école, conformément au paragraphe 2° de l'article 79 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CC-220607-HR-0118

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QUE les entrevues ont été menées le 31 mai 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de la personne suivante au poste de direction, en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022 :

ÉCOLE	DIRECTION
École secondaire de Joliette	Sébastien Neveu

**Adoptée à l'unanimité**

Le président félicite M. Neveu au nom de la commission scolaire et lui souhaite la bienvenue.

M. Neveu remercie le conseil pour cette occasion et ajoute qu'il est impatient de relever le défi.

La directrice générale lui souhaite la bienvenue à l'équipe de gestion et ajoute qu'il sera bien soutenu durant la période de transition.

### 4.0 Nomination d'une ou d'un cadre d'école – direction adjointe

La directrice par intérim du Service des ressources humaines fait savoir que la candidate retenue pour ce poste a également reçu une recommandation unanime du comité de sélection.

Nomination d'une ou d'un cadre d'école

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-220427-FR-0086 approuvant les recommandations du comité de répartition des ressources pour l'année scolaire 2022-2023 contenues au document *Allocation of Resources 2022-2023*;

Direction adjointe

CC-220607-HR-0119

ATTENDU QUE la création du poste de direction adjointe à l'école primaire Franklin Hill est l'une des recommandations émises;

ATTENDU QUE ledit poste doit être pourvu pour l'année scolaire 2022-2023;

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QUE les entrevues ont été menées le 31 mai 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de la personne suivante au poste de direction adjointe, en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022 :

ÉCOLE	DIRECTION ADJOINTE
École primaire Franklin Hill	Nadine Vogel

**Adoptée à l'unanimité**

Le président félicite M<sup>me</sup> Vogel au nom de la commission scolaire et lui souhaite la bienvenue.

M<sup>me</sup> Vogel mentionne qu'il s'agit d'un honneur pour elle d'avoir été retenue pour ce poste. Elle enseigne à la CSSWL depuis 23 ans et elle est prête à relever ce nouveau défi.

La directrice générale lui souhaite la bienvenue à l'équipe de gestion et ajoute qu'elle est heureuse de savoir que la commission scolaire est en mesure de promouvoir des personnes de talent dans ses rangs.

Le directeur de l'école primaire de Franklin Hill mentionne qu'il est heureux d'avoir une direction adjointe et que la communauté de l'école a hâte de la rencontrer.

**5.0 Nomination d'une direction adjointe du Service des ressources financières**

La directrice par intérim du Service des ressources humaines fait savoir que le comité de sélection a fait une recommandation unanime.

Nomination d'une direction adjointe du Service des ressources financières

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-210623-HR-0133 approuvant l'organigramme administratif qui est entré en vigueur à l'année scolaire 2021-2022;

**CC-220607-HR-0120**

ATTENDU QUE le poste de direction adjointe du Service des ressources financières est actuellement vacant;

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier* (les politiques de gestion);

ATTENDU QUE le poste a été affiché et le comité de sélection a mené les entrevues le 2 juin 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la l'engagement de Daniel Harvey à titre de directeur adjoint du Service des ressources financières conformément aux politiques de gestion de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, en vigueur le 15 août 2022.

**Adoptée à l'unanimité**

Le président félicite M. Harvey au nom de la commission scolaire et lui souhaite la bienvenue.

M. Harvey remercie le conseil pour cette occasion en mentionnant l'expérience qu'il a acquise dans le secteur public grâce à son emploi actuel et ajoute qu'il croit en la vision et la mission de la commission scolaire de former des citoyens bilingues au Québec et au Canada.

Le président remercie M. Harvey pour ces bons mots et ajoute que la CSSWL est synonyme de bilinguisme.

Le directeur du Service des ressources financières souhaite la bienvenue à M. Harvey et mentionne que, pendant l'entrevue, celui-ci a démontré qu'il possédait une grande expertise et d'importantes connaissances dans le domaine des fonds publics.

La directrice générale lui souhaite la bienvenue à l'équipe de gestion.

#### **6.0 Période de questions**

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications rappelle que la période de questions est consacrée aux points à l'ordre du jour de la présente séance et désigne la section dans laquelle il est possible d'y inscrire des questions.

En réponse à une question de M. Chris Eustace, le président, avec l'aide de la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications, il informe celui-ci que les séances diffusées en ligne ne sont pas archivées.

#### **7.0 Clôture**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que la séance soit levée.

**Adoptée à l'unanimité**

**HEURE : 12 h 22**

**PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 22 juin 2022**